



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 avril 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 avril 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 avril 2008

**Désignation dans les organismes extérieurs - Etablissements publics
sociaux et médico sociaux - Maison d'Accueil Spécialisée de Niort
du Fief Joly**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mlle Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Pilar BAUDIN
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Nathalie BEGUIER
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET

Excusés :

Adjoints :

Mme Josiane METAYER -

Conseillers :

Mme Blanche BAMANA -

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2008

DELIBERATION D20080131

SECRETARIAT GENERAL

**Désignation dans les organismes extérieurs - Etablissements
publics sociaux et médico sociaux - Maison d'Accueil Spécialisée**

de Niort du Fief Joly

Madame le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Vu l'article L.2121-33 du code général des collectivités territoriales selon lequel le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;

Vu les articles R.315-6 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

Lors la séance du 31 mars dernier, le Conseil Municipal a désigné les trois représentants élus de la collectivité territoriale de rattachement pour siéger au conseil d'administration de la Maison d'Accueil Spécialisée de Niort du Fief Joly.

Il convient aujourd'hui de désigner trois représentants supplémentaires en lieu et place du Département, ce dernier ne participant pas aux frais de prise en charge des personnes accueillies dans l'établissement.

Ces représentants sont élus par le Conseil Municipal à scrutin secret, à la majorité absolue au premier tour, à la majorité relative au second.

Il peut être procédé à l'élection, de représentants n'ayant pas le statut d'élu, dans les conditions mentionnées à l'article R.315-11 du code de l'action sociale et des familles.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- élire trois représentants au conseil d'administration de la Maison d'Accueil Spécialisée de Niort du Fief Joly, qui siègeront aux côtés des représentants désignés par délibération du 31 mars 2008.

Résultat du vote :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 41

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 41

Ont été déclarés élus :

- Annick DEFAYE
- Julie BIRET
- Jérôme BALOGE

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD